

préparer un certain nombre de prix. Ce Comité invite le Roi ou le Président du Tir de chaque Canton à demander à la Société des Carabiniers qu'il dirige, l'envoi d'une députation au Tir Fédéral. Toutes les autres sociétés de Tir du Canton reçoivent avis de l'invitation, et les députés sont désignés. A eux s'adjoignent tous les citoyens qui veulent se rendre à la fête. Souvent, l'autorité exécutive des Cantons assiste au départ de ces cohortes et les charge de faire agréer aux Confédérés, avec son accolade fraternelle, l'offre de quelques prix. Alors, de tous les points de la Suisse partent, à la fois, des compagnies armées qui viennent au rendez-vous général. A l'ouverture du Tir, c'est une véritable armée qui envahit pacifiquement une ville. Nulle part on ne s'émeut de son passage; le gouvernement qui siège dans la cité où circulent tant d'hommes armés, n'ajoute pas un seul soldat à la faible milice des temps ordinaires, tant il est vrai que les réunions nombreuses des citoyens, la faculté qu'ils peuvent tous avoir de posséder beaucoup d'armes, n'offrent des dangers qu'aux gouvernements tyranniques et dans les pays où les appréhensions qu'un Pouvoir ombrageux a sur le maintien de son existence, le forcent à supprimer toute institution vraiment libérale et nationale, toute institution par suite de laquelle les Citoyens doivent, avec le temps, arriver à des habitudes d'ordre, à ces respects profonds pour la loi, mais aussi, il est vrai de le dire, à l'intelligence parfaite de leur dignité et de leurs droits, et par suite, au besoin de les conserver toujours intacts. — Dans les Tirs Fédéraux de la Suisse, tout est grand, tout est vraiment national. Toute distinction de rang, de classe, de fortune y est effacée. Aux plus adroits appartiennent les prix. Peu importe qu'ils soient Nationaux ou Etrangers, riches ou pauvres, qu'ils soient Louis Bonaparte, ou Pierre, le gardien de troupeaux. Cet hommage rendu au

de Suisse (30 fr. de France). A chacune de ces dernières étaient attachés 115 prix de valeur très-considérable.